

REFORME DES RYTHMES SCOLAIRES

Communiqué

La municipalité a sollicité les enseignants et les associations de parents d'élèves afin de présenter des propositions d'aménagement des horaires des écoles pour la rentrée 2013-2014.

Une réunion de synthèse s'est tenue le 25/02 en présence des 9 directeurs d'écoles, des représentants de la municipalité et des associations de parents d'élèves, APPUI et FCPE.

Les associations de parents d'élèves ont chacune constaté que les parents étaient très majoritairement favorables au choix du mercredi au lieu du samedi et à une mise en place de la réforme dès septembre 2013. Ce qui conforte les choix faits par la mairie en amont de cette concertation.

Concernant le cadre horaire,

Les directeurs d'école ont présenté une proposition commune : **9h-12h / 13h30-15h45**

La FCPE a proposé : **9h-12h / 14h15-16h30**

APPUI a proposé : 9h-12h / 13h45-16h

La proposition d'APPUI est motivée par :

- prise en compte essentiellement du rythme de l'enfant au vu des études des chronobiologistes : donc une présence en classe entre 9h30 et 11h et entre 15 et 16h.
- maintien des horaires du matin en raison du fait que, aux termes des chiffres communiqués par la mairie, **70% des enfants arrivent actuellement à 9h** et où il n'apparaît pas profitable aux enfants de prolonger la matinée au-delà de 12h ;
- un **élargissement de la pause méridienne de plus d'1/4h nous semble contraire à l'intérêt des enfants**. Il nous semble de ce point de vue plus profitable aux enfants d'organiser une sortie anticipée des écoles libérant un créneau 16-18h susceptible de permettre l'organisation d'activités diverses de qualité avec (nous l'espérons) le concours des associations. Ce créneau pourrait également faciliter l'organisation de ces activités hors l'enceinte de l'école. Ce qui semble très difficile voire impossible a priori sur une pause méridienne élargie à 2h.

Concernant plus particulièrement la **pause méridienne**, il a été précisé par APPUI lors de cette réunion de synthèse que si le choix était fait par la municipalité d'élargir la pause méridienne malgré tout, les parents d'APPUI seraient **extrêmement vigilants à la nature et la qualité des activités proposées et à leur mode d'organisation**. Il serait demandé à ce que soient définies des **modalités de suivi** de ces activités. Pour se donner le temps de la réflexion et de l'organisation, un report de la réforme à septembre 2014 pourrait dans cette hypothèse répondre aux craintes exprimées par certains parents.

La municipalité transmettra sa proposition d'aménagement des horaires des écoles à l'Inspection académique dans le courant de la semaine du 18/03.

Les textes imposent une information des familles au plus tard en mai 2013 ; la municipalité souhaite communiquer le plus tôt possible aux familles le choix qui aura été arrêté par l'Inspecteur d'académie, si possible avant mi-avril.

D'ores et déjà, la municipalité confirme :

26/02/2013

- le choix de mettre en place la réforme en septembre 2013 en incluant le mercredi matin
- compte tenu du consensus sur les horaires du matin, ceux-ci resteront inchangés
- le **mercredi**, la municipalité assurera le **transport** des enfants qui vont dans les centres de loisirs ;
- la municipalité réfléchit à la mise en place d'un **accueil** le mercredi à 12h pour les enfants qui rentreront chez eux l'après-midi afin de laisser le temps aux parents qui travaillent le matin d'arriver sur les écoles ;
- *a priori*, la **cantine** du mercredi sera réservée aux seuls enfants qui fréquenteront les CLSH ; l'organisation de la cantine pour tous les enfants représenteraient en effet environ 30.000 repas supplémentaires et donc un surcoût non négligeable du service de restauration.